

COMPTE -RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU JEUDI 19 DECEMBRE 2019
A 18 HEURES 00

Le Conseil Municipal était convoqué en séance ordinaire le jeudi 19 décembre 2019 à 18 Heures 00 Salle de la Mairie de Mauves.

PRESENTS : M. BULINGE Jean-Paul, Maire, Mme REBOLLO Laurence, 2^{ème} Adjoint, Mme DENIS Isabelle, 3^{ème} Adjoint, M. NOGIER Thierry, 4^{ème} Adjoint, Mme FAYAT Corinne, M. FROISSARD Jacques, Mme PEYROT Michèle, M. VIDAL Serge.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : M. MAISONNAT Pierre, 1^{er} Adjoint, (Pouvoir à M. BULINGE Jean-Paul, Maire), Mme SAUZON Chantal (Pouvoir à M. FROISSARD Jacques), M. MENEROUX Franck (Pouvoir à Mme REBOLLO Laurence, 2^{ème} Adjoint), Mme LEDUN Julie (Pouvoir à Mme PEYROT Michèle), Mme BOSCH Isabelle (Pouvoir à Mme FAYAT Corinne), M. GUICHARD Pierre.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme DENIS Isabelle, 3^{ème} Adjoint.

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. le Maire demande s'il y a des observations au sujet du compte-rendu de la séance du 28 novembre 2019. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité

DECISION DU MAIRE PRISE PAR DELEGATION :

En application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Le Maire informe les conseillers des décisions suivantes prises par délégation :

Aucune

PERSONNEL COMMUNAL – DECISION D'ATTRIBUTION DE CHEQUES CADEAUX

Monsieur Le Maire expose au conseil Municipal qu'il souhaite attribuer une aide pour Noël aux agents de la commune, sous forme de chèques cadeaux. Le montant total des chèques s'élève à 400 € pour 2019 pour les filières d'animation et administrative. Le Conseil Municipal approuve l'attribution et le montant des chèques cadeaux. **Unanimité.**

CONVENTION

TREMPLIN ENVIRONNEMENT ET TREMPLIN INSERTION /COMMUNE DE MAUVES

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la signature d'une convention avec les Associations TREMPLIN ENVIRONNEMENT et TREMPLIN INSERTION relative à l'utilisation pendant une semaine d'une brigade verte dans le cadre de la remise en état des routes et chemins suite à l'épisode neigeux du 14 et 15 novembre 2019. Le Conseil Municipal autorise la signature de cette convention. Le prix de la semaine est fixé à 2.392 €. **Unanimité.**

Objet : DECISION MODIFICATIVE N° 6 – BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter la décision modificative n° 6 du budget principal suivante :

CREDITS A OUVRIR :

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
020	2051	125	Concessions et droits similaires	3.451,00 €

CREDITS A REDUIRE :

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
023	2314	189	Constructions sur sol d'autrui	3.451,00 €

CREDITS SUPPLEMENTAIRES – COMPTE DEPENSE

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
041	2314	OPFI	Constructions sur sol d'autrui	247,20 €
041	2315	OPFI	Installations, matériel et outillage techniques	6.140,14 €

CREDITS SUPPLEMENTAIRES COMPTE RECETTE

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
041	2031	OPFI	Frais d'études	6.140,16 €
041	2033	OPFI	Frais d'insertion	247,20 €

MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE COMMUNALE

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la mise en place d'une mutuelle communale pour les administrés. Il n'y a aucun engagement contractuel, ni financier de la part de la Commune. La mutuelle communale est une convention de partenariat pour les habitants, cet accord leur permet de bénéficier de tarifs dit de groupe. La Commune a pour seul rôle d'accréditer cette mutuelle afin qu'elle puisse entrer en contact avec les Malvinois et Malvinoise en leur expliquant que la Commune adhère à cette démarche. Le Conseil Municipal accrédite la mutuelle « SOLIMUT Mutuelle de France » et autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de partenariat, **Unanimité**.

INFORMATIONS DIVERSES :

Communications de Mr le Maire :

- Eau et Assainissement : Une demande de subdélégation est prévue début 2020 afin de pouvoir garder la compétence,
- Le chemin des Amboulons a été nettoyé depuis les intempéries,
- Les bancs près du parking de la Saulte ont été installés,
- Les caméras au carrefour Sud sont opérationnelles.

Communications de DENIS Isabelle :

- Le père Noël sera présent dans les écoles vendredi 20 décembre matin pour la distribution du gouter,
- 72 enfants étaient présents au Repas de Noël de la cantine, les enseignants de chaque école étaient présents cette année,
- Vendredi 20 décembre : Spectacle de Noël de l'école publique.

Communications de PEYROT Michèle :

- Une maquette du bulletin Municipal est à l'impression pour validation définitive,
- Les cartes de vœux sont arrivées en mairie, la distribution est en cours

Communication de VIDAL Serge :

- La contre allée le long de la déviation est à entretenir, de nombreux trous se sont formés et endommagent les véhicules

Mr Le Maire remercie tous les élus et souhaite de belles fêtes de fin d'année, rappelle également les vœux du 10 janvier à la salle polyvalente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 00